



Ville de
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	15
votants	19

Le mercredi 14 juin 2023 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : vendredi 9 juin 2023

DELIBERATION

N° 118/2023

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Colette BENOUAHAB, Paul REY, Karine BOETTI, Julia BONNET, Francis FRECOURT, Jean-Louis TAYLOR, Renaud LEFEBVRE, Isabelle SAUVE, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

OBJET :

Demande de subventions
pour la 2^{ème} tranche des
travaux de restauration de la
chapelle Sainte Catherine

ABSENTS : Marylène WALKOWIAK, Herbert WOLFERS, Jérôme BOUERI, André IPERT.

ONT DONNÉ POUVOIR : Marylène WALKOWIAK à Paul REY, Herbert WOLFERS à Isabelle SAUVE, Jérôme BOUERI à Julia BONNET, André IPERT à Michel BRAUN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Isabelle SAUVE

Rapporteur : Sébastien OLHARAN, Maire

Monsieur le Maire présente la 2^{ème} tranche des travaux de restauration de la chapelle Sainte Catherine, qui concerne le clocher, la toiture et les façades.

Le Montant total des travaux pour cette 2^{ème} tranche s'élève à 220 190 HT.

Monsieur le Maire présente le plan de financement joint à la présente délibération et sollicite une aide de la DRAC à hauteur de 40% du montant total HT, et du Département à hauteur de 60% du montant total HT, afin de financer cette opération.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

APPROUVE la demande d'aide financière auprès de la DRAC et du Département.

APPROUVE le plan de financement.

AUTORISE Monsieur le Maire à lancer cette opération.

INDIQUE que l'opération correspondante sera inscrite au BP 2023 en section d'investissement au chapitre et article correspondants.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire du Séance

Isabelle SAUVE

Pour copie conforme

Le Maire



Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication
et transmission en Préfecture le



Le Maire

Sébastien OLHARAN



PLAN DE FINANCEMENT

OBJET : TRAVAUX DE RESTAURATION CHAPELLE SAINTE CATHERINE – 2^{ème} TRANCHE

DEPENSE :

Montant : 220 190 € HT

RECETTES :

DRAC (ETAT) 40% 88 076 €
DÉPARTEMENT 60 % 132 114 €

TOTAL TTC : 264 228 € TTC

FAIT À BREIL-SUR-ROYA, le 14 JUIN 2023

Le Maire,

Sébastien OLHARAN

